

Technicien/ne Supérieur/e Systèmes et Réseaux

Lieu de la Formation

Afpar de Saint André

RNCP 37682

Diplôme visé

Titre Professionnel de Niveau 5 du Ministère
Chargé de l'Emploi (date d'effet le 01/09/2023)
composé des 2 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

9 mois / 1330 h

En centre

1085 h

En entreprise

245 h



Métier

Le/la technicien/ne supérieur/e systèmes et réseaux assiste les utilisateurs dans la manipulation de leur équipement numérique. Il/elle contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation. Quotidiennement, il/elle vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées. Il/elle surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il/elle reçoit des alertes. A tout moment, il/elle peut être sollicité par le centre de services pour diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements relevant du système, du réseau ou de la téléphonie sur IP. Il/elle rétablit l'accès aux ressources partagées et aux applications. Il/elle maintient et exploite le domaine Active Directory et les ressources partagées.

Objectifs de la formation

- Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs
- Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003140 - Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

- Assurer le support utilisateur en centre de services
- Exploiter des serveurs Windows et un domaine Active Directory
- Exploiter des serveurs Linux
- Exploiter un réseau IP

CCP 003141 - Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

- Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux
- Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure
- Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail.

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs	12	420
Module 2 : Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation	14	490
Module complémentaire : Déployer les techniques, mesures et outils courants de la Cybersécurité pour protéger les données sensibles de l'entreprise	2	70
Période en entreprise	7	245
Module de Synthèse	2	70
Session d'examen	1	35



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi de Technicien/ne Supérieur/e Systèmes et Réseaux (ROME I1401)

Suite de parcours

- Formation complémentaire : Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS) : Administrer les serveurs Linux. Il permet d'accéder aux emplois d'administrateur Linux chez les éditeurs de logiciels ou les hébergeurs de sites Web ou les opérateurs Cloud.

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

Année 2022

Nombre de stagiaires formés
14
Taux de réussite à la session d'examen
78%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation
30%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé
20%
Taux de satisfaction des stagiaires
20%

0 810 800 810
prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80
www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Avoir un niveau BAC (général, technique ou professionnel) ou équivalent (Titre Pro).
- Avoir des connaissances de base en anglais (niveau B1) pour la lecture des documentations techniques, l'utilisation de logiciels.
- Utilisation avancée du poste de travail et de bonnes connaissances informatiques.

Les aptitudes requises

- Capacité d'adaptation,
- Capacité à travailler en équipe (écoute, négociation, travail collaboratif),
- Bonne capacité d'abstraction et de raisonnement logique,
- Curiosité et intérêt pour les nouvelles technologies,
- Savoir communiquer dans un contexte professionnel à l'oral et à l'écrit.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : **www.afpar.re**
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.